Feuilles du Mont Beuvray
1867.

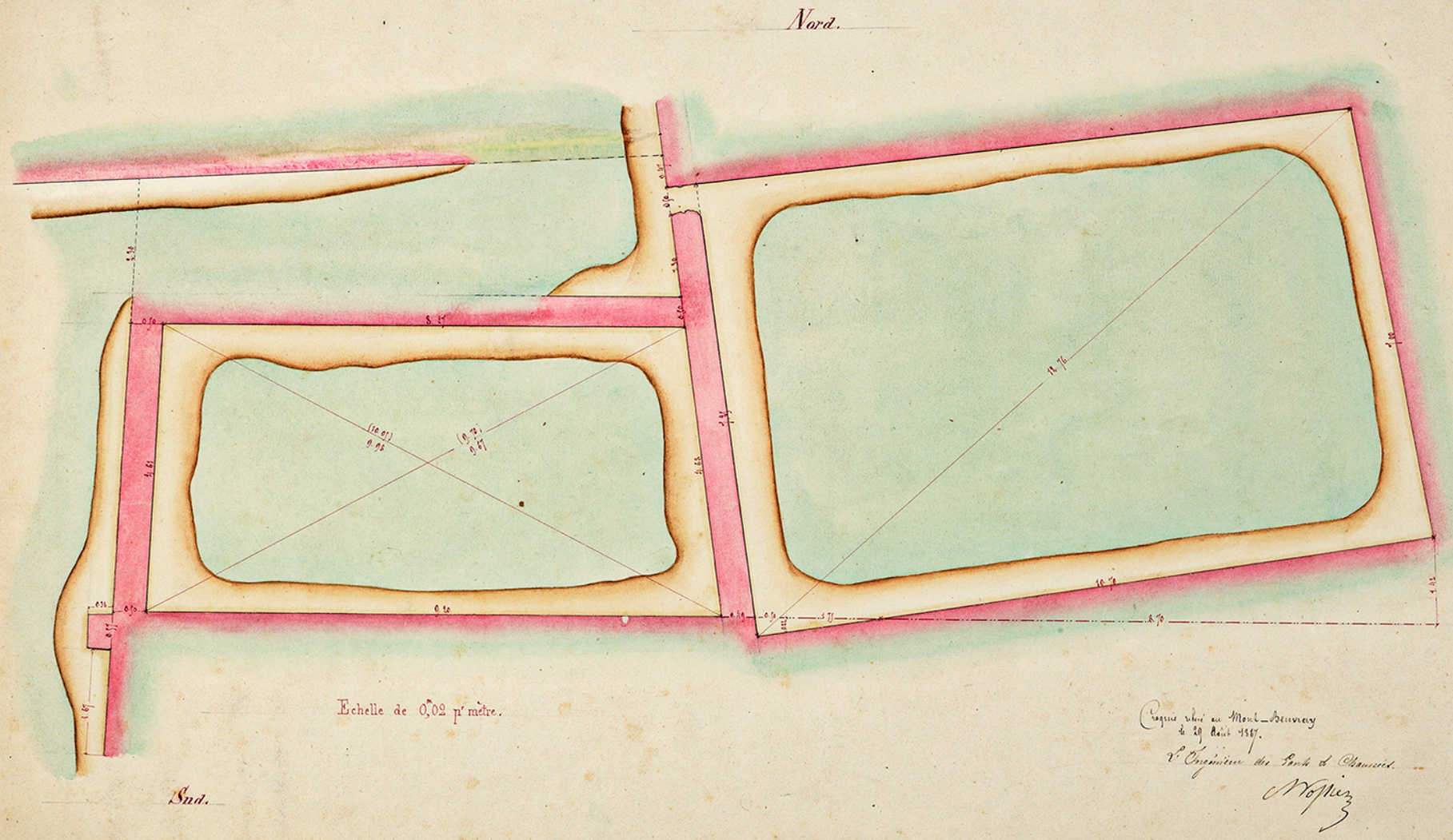

Légende

1° La teinte **Rose** entre traits noirs représente les murs à deux parements.

2° La teinte **Rose-fondue** en arrière d'un seul trait noir, représente les murs à un seul parement, formant revêtement du terrain naturel ou d'un terrain rapporté.

3° La teinte **Gris-jaune** représente les fouilles le long des murs.

4° La teinte **Verte** représente, soit le terrain naturel, soit le terrain qui n'a pas été déblayé à toute profondeur, soit le terrain sur lequel on a rejeté les décombres des fouilles.

5° Les **Lignes en tirets** indiquent la direction présumée du prolongement des murs de clôture au delà des portions de fouille où on les a retrouvés.

6° Les **Doubles Cotes** inscrites le long des diagonales, l'une est celle qu'on a mesurée directement, l'autre celle qu'on eût dû trouver pour former les quadrilatères si les murs n'eussent pas été déformés.

7° Aucune circonstance particulière n'a provoqué le mesurage de la profondeur des fouilles qui varient de 1m00 à 1m70.

Croquis relevé au Mont-Beuvray
le 29 Août 1867.

L'Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Wojtiez